

Marie Moret à Offroy et Cie, 8 novembre 1887

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 41 (3)

Collation1 p. (249v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Offroy et Cie, 8 novembre 1887, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/45122>

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [8 novembre 1887](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Offroy et Cie](#)

Lieu de destination 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris

Description

Résumé Renvoi d'une lettre de messieurs Mallet frères. Marie Moret demande à ce que les titres de l'emprunt fédéral suisse soient déposés au nom d'Émilie Dallet au comptoir de la Banque fédérale à Genève, à condition que les garanties de la

banque s'appliquent à ses divers comptoirs. Elle prie Offroy et Cie de conserver son contrat de mariage.

Mots-clés

[Finances personnelles](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Mallet frères](#)

Événements cités [Mariage de Jean-Baptiste André Godin et de Marie Moret \(14 juillet 1886, Guise\)](#).

Lieux cités [Genève \(Suisse\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 24/02/2023

Dernière modification le 18/09/2023

EP2

Guise Familistère 8 Novembre 1887

Messieurs Oppoz et C^{ie}.

Je vous remercie de votre lettre du 4^e
et vous retourne, sous ce pli, la lettre
de Messieurs Mallet, frères, dont j'ai
pris bonne note.

Quant aux titres de l'Emprunt fédéral,
veuillez les faire déposer (au nom de ma sœur
Madame Emilie Moret, veuve Dallet) au
Comptoir de la Banque fédérale, à
Genève; car je suppose que l'assurance
donnée de la parfaite garantie de la Banque
fédérale s'applique naturellement à ses
divers Comptoirs? Si je me trompais
dans cette appréciation, je vous serais très-
obligée de me rectifier.

— Je vous prie de bien vouloir garder
encore, jusqu'à nouvelle indication, mon
contrat de mariage que vous avez en
mains.

Agitez je vous prie, Messieurs,
l'assurance de toute ma considération

Marie Gadin